

TABLE DES MATIÈRES

1. HISTORIQUE LÉGISLATIF	1
1.1 Anciens articles 75.1 et s. C.p.c.	1
1.1.1 Adoption de l'ancien article 75.1 C.p.c.	1
1.1.2 Adoption de l'ancien article 75.2 C.p.c.	3
1.1.3 Distinction avec l'article 51 C.p.c.	3
1.1.4 L'arrêt <i>Viel</i> – définition de l'abus du droit d'ester en justice	4
1.2 Anciens articles 54.1 et s. C.p.c.	5
1.2.1 Comité de révision et adoption des articles 54.1 et s. C.p.c.	5
1.2.2 Rapport sur la mise en œuvre	12
1.3 Nouveaux articles 51 et s. C.p.c.	14
1.3.1 Principales modifications	14
1.3.2 Dispositions transitoires	16
2. DÉFINITION DE L'ABUS DE PROCÉDURE	19
2.1 Qu'est-ce que le droit d'ester en justice ?	19
2.2 Courants jurisprudentiels avant l'entrée en vigueur du nouveau Code	20
2.3 Modification législative eu égard à la notion d'intention . .	23
2.4 L'abus de procédure versus l'apparence d'abus	24
2.5 L'irrecevabilité versus l'abus de procédure	27
2.6 L'abus de procédure versus l'abus sur le fond	30

2.7	La responsabilité civile versus l'abus de procédure	33
2.8	Critères pour faire droit à une demande d'abus de procédure	34
2.9	L'abus partiel	36
3.	PRINCIPAUX TYPES D'ABUS	37
3.1	Les cas visés par l'article 51 C.p.c.	37
3.1.1	Demande manifestement mal fondée, frivole ou dilatoire	38
3.1.1.1	Manifestement mal fondée	38
3.1.1.2	Dilatoire	43
3.1.1.3	Frivole	45
3.1.2	Utilisation de la procédure de manière excessive ou déraisonnable, ou de manière à nuire à autrui.	46
3.1.3	Détournement des fins de la justice	57
3.1.4	Poursuite-bâillon	59
3.1.5	Comportement vexatoire ou quérulent	62
3.2	En matière de vices cachés	74
3.3	En matière familiale	83
3.4	Ce qui ne constitue pas de l'abus de procédure	84
4.	LE MOMENT OPPORTUN POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE EN ABUS DE PROCÉDURE	87
4.1	En cours d'instance	87
4.1.1	Première demande en abus de procédure	87
4.1.2	Nouvelle demande en abus de procédure	89
4.1.3	Réserver ses droits de demander l'abus de procédure	90
4.2	Lors du procès	90

4.3	Après le rejet de la demande introductive d'instance	91
4.4	L'impact d'un désistement	93
4.5	Dans une instance distincte	94
4.6	Discrétion judiciaire de soulever d'office l'abus de procédure	98
5.	FARDEAU DE PREUVE	101
5.1	Preuve sommaire à être administrée par le requérant . . .	102
5.2	Renversement du fardeau de preuve	105
5.3	Prudence	108
5.4	Moyens de preuve	111
5.4.1	Demande en abus	112
5.4.2	Pièces	113
5.4.3	Déclaration sous serment	113
5.4.4	Transcription des interrogatoires au préalable . . .	114
5.4.4.1	Interrogatoire préalable à l'instruction. . .	114
5.4.4.2	Interrogatoire sur la déclaration sous serment	114
5.4.5	Témoins	114
5.4.6	Expertise	115
5.4.7	Autre preuve	115
6.	LES SANCTIONS	117
6.1	Sanction procédurale à l'abus de procédure	118
6.1.1	Rejet d'un acte de procédure	118
6.1.2	Rejet partiel d'un acte de procédure	121
6.1.3	Mettre fin à un interrogatoire	123

6.1.4	Assujettissement de la poursuite de l'acte de procédure à certaines conditions	125
6.2	Sanction monétaire à l'abus de procédure	126
6.2.1	Cautionnement et provision pour frais	127
6.2.1.1	Assujettissement à une provision pour frais	127
6.2.1.2	Dépôt d'un cautionnement.	131
6.2.2	Domages-intérêts	134
6.2.2.1	Frais d'avocats	138
6.2.2.1.1	Notes d'honoraires	141
6.2.2.1.2	Caractère raisonnable des frais engagés.	142
6.2.2.1.3	Notion de frais engagés	145
6.2.2.1.4	Application du principe de secret professionnel sur les factures d'avocats réclamées	146
6.2.2.1.5	Intérêts	147
6.2.2.1.6	Réclamation des frais <i>pro bono</i>	148
6.2.2.1.7	Personne non représentée	149
6.2.2.1.8	Frais de justice.	149
6.2.2.2	Domages moraux.	150
6.2.3	Domages punitifs	152
6.2.4	Scission du débat sur l'octroi de dommages-intérêts	156
6.2.5	Montants pouvant être réclamés par une personne physique versus une société	157

7. L'ABUS RÉSULTANT DE LA DEMANDE EN ABUS DE PROCÉDURE	159
8. L'ABUS RÉSULTANT D'UNE PERSONNE MORALE	163
9. LE CAS DE L'AVOCAT GÉNÉRATEUR DE L'ABUS	167
9.1 Condamnation solidaire de l'avocat aux frais de justice	168
9.2 Condamnation en abus de procédure contre l'avocat en application des articles 51 et s. C.p.c.	172
9.3 Recours contre l'avocat de la partie adverse pour faute extracontractuelle	175
10. LE CAS DE LA PERSONNE NON REPRÉSENTÉE	177
11. CONDAMNATION AUX FRAIS DE JUSTICE (ART. 342 C.P.C.)	179
12. L'APPEL	187
12.1 Exécution provisoire de plein droit nonobstant appel.	189
12.2 Appel d'un jugement accueillant la demande d'abus de procédure	192
12.2.1 Jugement qui rejette une demande en justice en raison de son caractère abusif	192
12.2.2 Jugement rendu en cours d'instance sans mettre fin à une demande en justice	201
12.3 Appel d'un jugement rejetant la demande d'abus de procédure	203
12.4 Appel d'une décision à la suite de la scission du débat relativement à l'octroi de dommages-intérêts	205
12.5 Appel en matière de poursuite-bâillon	206
12.6 Appel en matière de quérulence	206
12.7 L'abus en matière d'appel	208
12.7.1 Compétence d'un juge unique	209
12.7.2 Compétence d'un banc de la Cour d'appel	211

13. CAS D'APPLICATION	213
13.1 Cas qui constituent une apparence d'abus de procédure	213
13.2 Cas qui constituent un abus de procédure.....	213
13.3 Cas qui ne constituent pas de l'abus de procédure	218